

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 octobre 2021**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE M49 DSP EU 2021
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 octobre 2021 à 18h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 7 octobre 2021.

Étaient présents ou représentés

Mme Christine SANCHEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Robert SIEGEL, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Bernard GOUZIN, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. David CABLAT, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Jean-Claude CROS - M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, M. Henry MARTINEZ à Mme Chantal DUMAS, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Gregory BRO à M. David CABLAT.

Excusés

M. Jean-François SOTO, M. René GARRO.

Absents

Mme Agnès CONSTANT, M. Gilles HENRY, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 37	Votants : 42	Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
-------------	---------------	--------------	--------------------------------------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L. 1612-12,

L. 1612-13, L.2121-31 et D. 2342-1, applicables aux Etablissements publics de coopération intercommunale par renvoi des articles L. 1612-20 I, L. 5211-36 et R. 5211-13 ;

VU la délibération n° 2574 du Conseil communautaire du 12 avril 2021 relative au vote du budget primitif du budget annexe DSP Eaux-Usées (EU) ;

VU la délibération n°2623 du conseil communautaire du 21 juin 2021 relative à la clôture et la suppression du budget annexe DSP Eaux-Usées (EU) ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2021 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le budget annexe DSP EU entre le 1er janvier et le 30 juin 2021,

CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte de gestion ; que le compte administratif soumis à approbation est conforme et concordant avec le compte de gestion provisoire du Trésorier,

CONSIDERANT que la structure d'un budget d'une collectivité territoriale se présente comme indiqué en annexe I,

CONSIDERANT le budget DSP EU 2021 :

*La section de fonctionnement du budget annexe DSP EU au 30 juin 2021 s'élève à :

- 0 € en dépenses soit une réalisation de 0,00 % par rapport au BP 2021 (annexe I).
- 330 € en recettes soit une réalisation de 0,001% par rapport au BP 2021 (annexe I)

Le résultat de la section est de + 330 € au 30 juin 2021.

*La section d'investissement du budget annexe DSP EU au 30 juin 2021 s'élève à :

- 920,34 € en dépenses soit une réalisation de 0,001% par rapport au BP 2021 (annexe 2)
- 0 € en recettes soit une réalisation d'environ 0,00 % par rapport au BP 2021 (annexe 2)

Le résultat de la section est de - 920,34 € au 30 juin 2021.

*Il n'existe pas de restes à réaliser au 30 juin 2021 ni en dépenses d'investissement ni en recettes d'investissement.

*Les résultats de clôture de l'exercice précédent s'élèvent à :

- Pour la section d'investissement : + 225.934,34 €
- Pour la section de fonctionnement : + 205.483,99 €

CONSIDERANT que ces résultats de clôture seront repris au budget primitif 2022 du budget annexe M49 Assainissement,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote.

- d'adopter le compte administratif arrêté au 30 juin 2021 du budget annexe M49 DSP EU de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; ce compte administratif 2021 étant conforme au compte de gestion 2021 transmis par le Trésorier du Service de Gestion Comptable Coeur d'Hérault,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2700

Publication le 21/10/2021

Notification le 21/10/2021

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 21/10/2021

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20211018-4611-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

BUDGET DSP EU - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES					
	BP+BS+DM 2021	Réalisé	% réalisation		BP+BS+DM 2021	Réalisé	% réalisation		
011	Charges à caractère gèneral	5 900,00	0,00	0,00%	75	Autres produits gestion courante	111 500,00	330,00	0,30%
012	Charges de personnel	38 200,00	0,00	0,00%	002	Excédent reporté	205 153,99	0,00	0,00%
66	Charges financières	0,00	0,00	#DIV/0!					
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	0,00%					
042	Opérations d'ordre entre sections	18 000,00	0,00	67,17%					
023	Virement à la section d'investissement	247 553,99	0,00	0,00%					
DEPENSES DE L'EXERCICE		316 653,99	0,00	0,00%	RECETTES DE L'EXERCICE		316 653,99	330,00	0,10%

Résultat	330,00
Excédent reporté	205 153,99
Total	205 483,99

Affectation en invt 2021 (art. 1068) 0,00
Excédent de fct. à reporter en 2021 **205 483,99**

BUDGET DSP EU - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES						RECETTES					
		BP+BS+DM	Réalisé	Pour info	%			BP+BS+DM	Réalisé	Pour info	%
		2021	2021	RAR21	Réel / BP			2021	2021	RAR21	Réel / BP
16	Remboursement emprunt	0,00	0,00		#DIV/0!	021	Virement section de fonct.	247 553,99			0,00%
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	0,00	0,00	0,00%	13	subvention d'investissement				#DIV/0!
21	Immobilisations corporelles	86 230,64	0,00	0,00	0,00%	16	Emprunts				#DIV/0!
23	Immobilisation en cours	315 800,00	0,00	0,00	17,93%	040	Opérations d'ordre entre sections	18 000,00	0,00		0,00%
041	Opérations patrimoniales	10 000,00	0,00		0,00%	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00%
	Opérations d'équipements	378,03	920,34			041	Opérations patrimoniales	10 000,00	0,00		0,00%
						001	Excédent reporté	226 854,88			0,00%
DEPENSES DE L'EXERCICE		502 408,67	920,34	0,00	0,18%	RECETTES DE L'EXERCICE		502 408,87	0,00	0,00	0,00%

Résultat	-920,34
Excédent reporté	226 854,88
Total	225 934,54

Restes à réaliser 2020 - dépenses 0,00
 Restes à réaliser 2020 - recettes 0,00
 Solde des RAR 2020 0,00

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
 Nombre de membres présents : 37
 Nombre de suffrages exprimés : 42

Présenté par le 5^{ème} Vice-président
 délégué aux finances

VOTES: Unanimité Pour : 42 Contre : 0

Date de convocation : 07/10/21

Le Président



A Gignac, le 18 octobre 2021

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		Procuration P. SALASC
AUMELAS	Ronny	PONCE		Sandrine LOUKANI (suppléante)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		Cécile LEMOINE (suppléante)
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		Florence LAUSSEL (suppléante)
BELARGA	José	MARTINEZ		Cécile LANGREE (suppléante)
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		Jean-Manuel YORIS (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR		
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN		Procuration P. LASSALVY
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		Jean-Louis RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		Danielle HOCHART (suppléante)
LAGAMAS	Christian	VILOING		Pierre ANCIAN (suppléant)
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUFENS		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Gilles	HENRY		
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		Catherine GIL (suppléante)
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		Bernard PINGAUD (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		Gilles BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL		Francis RICARD (suppléant)
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		Christelle AVIAT (suppléante)
PUILACHER	Martine	BONNET		Mohamed EL MAHI (suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		Procuration C. DUMAS
ST ANDRE DE SANGONIS	Christina	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		EXCUSE
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		Procuration D. CABLAT Pascal THEVENIAUD (suppléant)
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		Bernard CAUMEIL (suppléant)
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		Procuration P. DELIEUZE
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		Evelyne GELLY (suppléante)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		Monique VIALLA (suppléante)
TRESSAN	Daniel	JAUDON		Sylvie MOYANO (suppléante)
VENDEMIAN	David	CABLAT		Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le A ,le